

ÉDITO



Cher(e)s collègues,

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons notre dernière publication de 2024, consacrée à la réorganisation des services, ce chantier infernal que nous subissons depuis plus de 4 ans sans en toucher un bénéfice quelconque, alors qu'en principe la réorganisation que nous espérions en 2020 visait à améliorer l'efficacité et l'adaptabilité de nos structures face à des besoins en constante évolution. Ce processus beaucoup trop long, n'a été qu'une série de dislocations sans réelle efficacité, et nous a conduits à un champ de ruines.

Force est aussi de constater que cette réorganisation n'a pas été accompagnée d'une véritable écoute des préoccupations des acteurs de terrain. L'administration, pensant moderniser nos services, est restée malheureusement déconnectée des réalités du terrain et de l'importance d'un dialogue social sincère. Ce manque de véritable concertation (à quelques exceptions près : celles, comme par hasard, qui sont issues d'anciens managers de la Ville ou de vrais fonctionnaires territoriaux qui ont su réfléchir et faire des propositions adaptées à notre fonctionnement - ils se reconnaîtront-) a engendré des tensions et des incompréhensions, renforçant un climat de défiance qui nuit à l'efficacité collective. L'absence de prise en compte des besoins et des avis des agents a souvent conduit à des décisions imposées, loin de la démarche collaborative attendue.

Un exemple frappant de ces difficultés de communication et de négociation a été le mouvement de protestation de la police municipale, un épisode qui illustre à lui seul l'échec de ce dialogue. Les agents, épuisés par une gestion désorganisée, une ambiance délétère et l'absence d'écoute de leurs demandes légitimes, ont exprimé leur mécontentement dans des conditions qui, à plusieurs reprises, ont semblé inévitables. Ce mouvement n'était pas qu'une question de revendications salariales, mais aussi un cri de détresse face à un système qui, trop souvent, semble ignorer les réalités vécues au quotidien.

Cet épisode nous rappelle l'importance cruciale de maintenir une communication fluide et respectueuse avec tous les acteurs du service public. Ce n'est qu'à travers un véritable dialogue que nous pouvons trouver des solutions constructives et durables, et ainsi éviter que de tels conflits ne se reproduisent à l'avenir. Conflit qui aurait pu, aurait dû être évité si chaque acteur avait tenu sa place, et joué son rôle comme il se doit. Nous n'avons d'ailleurs pas hésité à en faire part directement au Maire.

Cette attitude négative de certains membres de notre administration ne nous incite plus du tout à croire leurs engagements qu'ils sont incapables de tenir même s'ils ont été pris par écrits ... Nous vous engageons à rester vous-même très méfiants quant aux promesses qui pourraient vous être faites ...

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, en espérant que 2025 nous offrira de nouvelles perspectives de collaboration et de progrès.

A l'an que vèn, se sian pas mai que fuguen/siguenpas mens*



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| DERNIER CST | P 2-3 |
| RÉORGANISATION | P 4 |
| RIFSEEP (acte 2 décevant et inéquitable) | P 5-6 |
| POLICE MUNICIPALE (peur sur la ville) | P 7-9 |
| LETTRE AU PÈRE NOËL | P 10 |

LUDOVIC
BEDROSSIANPASCALE
LONGHIDANIEL
VENEZIAPHILIPPE
ANGELELLIMICHEL
RICCIOWILLIAM
LONCAN

(*) à l'année prochaine, si nous ne sommes pas plus nombreux, que nous ne soyons pas moins nombreux

Le 27 novembre dernier devait se dérouler un CST marathon comportant pas moins de 21 dossiers, la plupart pour une énième réorganisation et deux rapports concernant respectivement l'acte 2 du RIFSEEP et le RI de la police municipale .

L'attitude de plus en plus insupportable de la DRH qui confond dialogue social avec dialogue unilatéral, la surdité de la municipalité en matière de négociation, et le théâtre permanent qui nous sont imposés nous ont amenés avec d'autres organisations syndicales à ne pas siéger.

Nous avons voulu, par cette action, montrer notre mécontentement, et notre refus de servir de caution à l'administration qui semble se satisfaire de la seule présence des O.S. pour légitimer son pseudo dialogue social.

Nous avons également refusé de siéger au CST de "remplacement" convoqué le 6 décembre suivant (faute du quorum nécessaire le 27/11) qui n'a constitué qu'une chambre d'enregistrement du passage en force de l'administration pour imposer son diktat dans tous ces domaines avec la complicité bienveillante et cogestionnaire du syndicat coucou..

Nous publions ci-après la déclaration préalable que nous avons préparée, et dont le contenu résume notre point de vue.

Monsieur le Président, Madame la DGS, Mesdames et Messieurs les membres du CST,

Vous nous avez demandé de faire court pour cette déclaration préalable.

Nous sommes d'accord dans la mesure où ces interventions ne sont quasiment jamais écoutées en séance, et où nous n'obtenons que très peu de réponses en séance à nos diverses questions, contrairement à ce qui se pratiquait autrefois.

Le dialogue social à la Ville de Marseille n'existe, par ailleurs, que sous la forme de longs monologues destinés à distiller une pensée administrative unique. A aucun moment, le compromis n'est recherché alors même qu'il demeure le seul chemin dans une véritable démocratie (*pour exemple: le dossier usine à gaz du régime indemnitaire*).

Il est en quelque sorte maquillé avec la complicité involontaire des organisations syndicales. C'est du grand art ...

Trop souvent, les courriers adressés à l'administration restent lettres mortes, ou se perdent dans les méandres de la "maison qui rend fou" du bd de DUNKERQUE, et sont renvoyés d'un service à l'autre ...

Ne parlons même pas des cas individuels de RIFSEEP noyés dans les méandres de la refonte du RIFSEEP depuis des mois, auxquels il n'est pas apporté de réponse claire, et qui laissent un goût amer aux agents concernés, convaincus du mépris qui leur est opposé.

C'est pourquoi, nous avons décidé de manifester dorénavant nos interrogations exclusivement par voie de tracts, de communications générales, et si besoin par voie de presse.

Nous concentrerons donc notre intervention de ce jour à cette énième réorganisation de l'administration que le Maire en personne a consenti à nous annoncer en septembre dernier.



Depuis le début du mandat:

- nous n'avons eu de cesse de vous répéter qu'il était préférable de prendre le temps nécessaire pour réorganiser,
- nous avons demandé également que la nouvelle administration qui se voulait moderne tienne compte des particularités de cette collectivité,
- nous avons insisté pour que les services municipaux et les agents ne subissent plus les attermolements récurrents de l'ancienne administration en terme de réorganisation
- nous vous avons alertés sur le sous-dimensionnement de certains supports (nb insuffisant de DGA par exemple) et sur l'hypertrophie des missions confiées à certaines DGA que vous redécoupez consciencieusement depuis deux ans
- nous vous avons mis en garde sur les risques à vous débarrasser des cadres et des équipes qui connaissaient notre administration et à en remplacer une majorité par des profils plus politiques qu'expérimentés dans le domaine communal, et méconnaissant le territoire.

Le catalogue des mises en garde et des conséquences néfastes de vos choix, annoncées depuis plus de 4 ans est trop long pour tout énumérer dans cette déclaration. Mais la majorité des employés municipaux en connaît bien le détail.

Vous avez refusé d'entendre ces avertissements qui se voulaient constructifs. Vous êtes arrivés à faire pire que vos prédécesseurs au travers de :

- la destruction totale de l'organigramme, y compris les pans entiers qui fonctionnaient
- l'abandon des procédures internes qui permettaient de fonctionner et d'obtenir des réponses et résultats même incomplets (actuellement , il n'y plus de procédures, plus de pilote, plus de résultats opérationnels un peu partout)
- l'instauration de la théorie de chaos dans tous les domaines
- la féodalisation de l'administration avec des guerres intestines
- la perte successive des DGS (5 DGS en 5 ans ! du jamais vu, à part pour les entraîneurs de l'Olympique de Marseille ...)
- le retour en arrière tardif et la reconstruction bancal de l'ancien organigramme après avoir perdu au passage les procédures et cadres qui savaient le faire fonctionner malgré les manques de moyens
- l'appauvrissement constant des moyens (sauf pour les entités obscures dont personne ne comprend l'utilité pour le service et l'intérêt général..)

Et voilà qu'à 15 mois des échéances électorales, on transforme à nouveau de façon fondamentale notre organigramme, sans même attendre l'arrivée prochaine du nouveau DGS, d'ailleurs annoncée en avant première par la presse.

Notre futur DGS compte-t-il déjà si peu à vos yeux pour qu'on ne veuille pas attendre son avis sur l'état actuel de l'administration ?

Dans les dossiers présentés ce jour, quelques-uns présenteraient un intérêt. Nous avons défendu dès le début du mandat certains de ces rattachements présentés aujourd'hui. Mais bien évidemment, il n'était pas question, pour vous, d'écouter celles et ceux à qui l'on reproche toujours : "d'avoir fait carrière sous Gaudin".

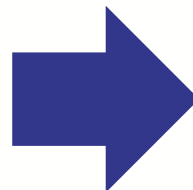
Nous devrions nous réjouir de constater que vous revenez enfin à la raison, **mais il est trop tard !** Vous avez tout démolé, vous avez découragé la quasi totalité du personnel municipal, vous avez chassé par idéologie des cadres, (et en cascade des agents) qui pouvaient vous aider à bien faire fonctionner l'administration.

Au final, vous vous êtes décrédibilisés, et tout ce que vous pouvez présenter désormais n'a plus aucun sens aux yeux des agents municipaux qui restent une fois de plus les victimes de l'amateurisme teinté d'idéologie et d'expériences d'apprentis sorciers.

Quelle déception !

▮Merci de votre attention.

FAISONS SIMPLE ! PLUTÔT QUE DE RÉSUMER LES RAPPORTS PRÉSENTÉS , NOUS PRÉFÉRONS VOUS LAISSER L'ACCÈS À L'INTÉGRALITÉ DE CEUX-CI EN FLASHANT CE QR CODE :



RÉORGANISATION



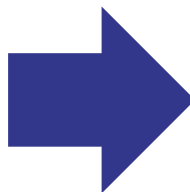
Et pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas eu envie de lire tous les rapports à ce sujet, reprenez que notre position se résume aux points suivants :

- Ces réorganisations depuis 4 ans font, défont, refont les organigrammes sans cohérence, et surtout avec des conséquences néfastes sur les personnels qui n'y comprennent plus rien et en souffrent.
- Certaines arrivent trop tard et les équipes concernées ont perdu trop de temps, trop d'énergie et sont démotivées.
- D'autres ne sont que l'habillage de combines politico-administratives, reflets de guéguerres intestines, sans tenir compte des objectifs logiques de stabilité essentielle au bon fonctionnement des services, et au bout du compte de la qualité recherchée du service rendu à la population
- Elles sont absurdes 15 mois avant la fin du mandat
- Elles sont le miroir de ce que nous dénonçons sans cesse depuis 4 ans : **l'amateurisme, le chaos, la "féodalisation" de notre organisation, l'inefficacité, la démotivation des troupes, la perte des repères, la dislocation des moyens ...**

QUEL GÂCHIS !



POUR PRENDRE CONNAISSANCE DE NOS
PRINCIPAUX AVIS SUR CES
RÉORGANISATIONS ÉTABLIS À PARTIR DES
REMARQUES RECUEILLIES DANS LES
SERVICES/DIRECTIONS/DGA CONCERNÉES,
FLASHÉZ CE QR CODE :



RIFSEEP / ACTE 2

DÉCEVANT ET INÉQUITABLE



Lors du dernier CST aux relents de "49-3" communal , a été présenté l'acte 2 de la réforme du RIFSEEP .

Cette réforme ne parvient pas à faire émerger les notions de justice et de progrès social pour différentes raisons :

- Le canevas proposé par l'Administration est d'une telle COMPLEXITÉ que l'espérance d'un traitement juste et rapide des situations individuelles anormales relève d'une illusion.
- Le mécanisme est d'inspiration LIBÉRALE dans le sens où il n'intègre aucun mécanisme d'ajustement automatique.

on note le refus de l'Administration d'insérer une clause d'indexation générale permettant un ajustement annuel de tous les montants en fonction de l'évolution de l'inflation.

on constate le refus de l' Administration de tenir compte de l'ancienneté dans l'appréciation de l'évolution de l'expérience.

- Un système INJUSTE avec l'abaissement des plafonds du RI de la plupart des emplois, limitant de fait les perspectives d'évolution à l'exception notable des emplois à hauts grades occupés par la Nomenklatura.
- Un régime qui défend des intérêts PARTICULIERS.

Exemples : un référent égalité homme/femme dont les missions sont très insaisissables voire fictives dans la plupart des cas pourra bénéficier d'une prime de 1500 € par an . Ce montant est à comparer par exemple, aux 1200 euros que percevront les régisseurs maniant entre 18 000 € et 1,5 millions d'€ de fonds publics . Cherchez l' erreur...!!!

On relève aussi l'instauration d'une garantie indemnitaire pour les agents recrutés à l'extérieur avec une rémunération supérieure à celle offerte à Marseille. La Ville se trouve ainsi liée "à l'insu de son plein grès" en perdant ainsi toute capacité de négociation .

- Les ajustements à la hausse concernant le métier de comptable réclamés " à cor et à cri " depuis des mois sont...renvoyés à plus tard...



Concrètement que devrait-il se passer dans les mois à venir ?

En résumé :

- chaque emploi devrait être côté par la DRH et les DAF pour éventuellement le repositionner dans un groupe cible meilleur (ou pire ?)...
- chacun d'entre vous sera positionné sur l'emploi nouvellement côté, mais aucune information ne nous a été donnée sur la manière de traiter les cas individuels ...
- l'accès aux seuils intermédiaires pour éventuellement bénéficier d'une augmentation liée à l'expérience ne sera traité qu'au moment de l'évaluation annuelle, sur proposition du n+1, après avis de toute la hiérarchie montante,
- mais sur décision finale de la DRH ... (la joie !)
- quant au CIA, il ne sera pas appliqué avant la fin de l'année 2025 (on se demande comment cela peut être possible, 3 mois avant les élections municipales...)

Nous rejetons totalement cette façon de procéder qui reflète une approche ultra libérale du sujet, ne serait-ce qu'en refusant d'accepter que l'ancienneté dans une fonction peut aussi être un gage d'expérience !

Par ailleurs, il est de plus en plus clair que la DRH devient le seul et unique décideur au détriment des agents, mais aussi des directeurs opérationnels, des DAF et des DGA qui n'ont au final qu'un avis consultatif , ou pire un rôle de boîte aux lettres ...

**En résumé, elle fait fi de tout ce qui l'entoure :
l'opérationnel, l'humain, le dialogue social, et même le
politique qu'elle arrive à manœuvrer sous prétexte des
risques potentiels, pour n'appliquer que son idéologie
technique centralisatrice et méprisante, et sans pour autant
chercher à être efficace.**



POLICE MUNICIPALE QUE SE PASSE-T-IL ?



PM ou "BHV"

POURQUOI LA VILLE CHERCHE A AFFAIBLIR SON PROPRE OUTIL ?

Le régime indemnitaire des policiers municipaux imaginé par l'Administration municipale, avec sa méthode autocratique désormais habituelle, est de toute évidence, un régime indemnitaire de division qui met en opposition les unes avec les autres, les différentes unités qui composent la police municipale. La création d'une telle concurrence est malsaine pour la cohésion du corps de métier mais est aussi, dangereuse individuellement en sabordant la solidarité entre agents.

Les policiers municipaux, eux mêmes, ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont été plus de 200 à manifester sous les fenêtres du Maire le 21 novembre dernier dans la plus grande débandade des Autorités incapables d'affronter leur mécontentement .

On peut aussi s'interroger sur la réorganisation sans queue ni tête apparentes de la DGAJSP qui semble ne pas aller jusqu'au bout de sa logique en regroupant les Directions qui œuvrent dans les domaines de la sécurité pour, in fine, les associer avec la Direction des opérations funéraires et la Direction de la relation citoyenne et de la proximité. Il s'agit là, d'une application locale du fameux "en même temps" . On ébauche les contours d'une DGA de la sécurité tout en faisant en sorte qu'on ne puisse pas à proprement parler, évoquer l'existence d' une Direction de la sécurité à Marseille !!!!!

Que dire aussi de certains recrutements qu'on pourrait qualifier de déraisonnables pour pallier le défaut d' attractivité de la collectivité et présenter des chiffres qui font croire que.....!!!

Les rumeurs les plus folles courent enfin sur la défense d'intérêts très particuliers dans cette affaire.....

En tout cas, on peut légitimement se questionner sur les raisons d'une prise en charge partielle par la Ville (donc, par le contribuable) sans ciller, des frais d'hébergement de la Directrice de la police municipale en poste depuis un an et demi environ, surtout lorsqu'il s'agit d' une villa située dans un noyau villageois confortable des quartiers est .

Et la question demeure totale sur les raisons qui amènent l'Administration à couvrir un trafic d'astreintes dont nous avons aujourd'hui les preuves.

Or, en parallèle, nombreux sont les agents de PM qui affrontent au quotidien l'agressivité, et la violence grandissante de la 2ème ville de France ...

**LA GESTION DE LA PM PAR LES AUTORITÉS A TRANSFORMÉ CE
CORPS, L'ANNÉE DU CINQUANTENAIRE DE SA CRÉATION À
MARSEILLE, EN " BAZAR DE L'HÔTEL DE VILLE"**

UN GÂCHIS DE PLUS !



RETOUR SUR LA MANIFESTATION DU 21 NOVEMBRE DERNIER

Le 21 novembre dernier, nous avons accompagné les policiers municipaux, venus nombreux à l'Hôtel de Ville pour exprimer leurs revendications concernant leur nouveau régime applicable à compter de janvier 2025

L'administration ignorant probablement les règles élémentaires de la négociation dans ce genre de circonstances (*encore de l'amateurisme ou du mépris ?*) n'a pas jugé bon de faire recevoir leur délégation par des décideurs et des élus, préférant laisser à la manœuvre le DRH limité dans ses capacités de décision, et ne maîtrisant visiblement pas non plus les arcanes de la négociation...

Bien décidés à se faire entendre, et poussés à bout par le mépris affiché d'un homme de bureau ignorant les conditions difficiles du terrain et les accusant de "pleurnicher", les PM ont envahi l'HDV.



Nous sommes restés sidérés par les réactions des hauts responsables de cette administration et voulons partager cet effarement :

- pas de responsables de suffisamment haut niveau à la table des négociations,
- le silence radio des élus contactés avant l'expression de la colère des agents pour justement éviter celle-ci,
- l'absence de la DGAJSP,
- la désinvolture de la DGS par intérim, totalement absente des débats, et même de l'HDV qui déjeunait tranquillement à proximité pendant que les lieux étaient envahis par des policiers en colère,
- Les jugements de valeur à distance, par SMS, sans constat par elle même sur la situation, de la DGATP qui préférait visiblement participer au séminaire "Les rencontres de la Transfo" avec ses cadres, plutôt que de régler un conflit social ...

Ce n'est finalement qu'après une bonne heure de manifestation à l'intérieur de l'HDV, que l'Elu à la sécurité a consenti à venir à notre rencontre, sur directive du Maire qui était hors de Marseille.

Tout cela aurait pu être largement évité, comme nous l'avons fait savoir au Maire par écrit (cf notre mail ci-après, page 9)

Le plus pathétique reste ce sentiment de terreur qui a émané de bon nombre de nos interlocuteurs, face à du personnel qui a plus pour habitude de défendre son prochain que de l'agresser ... Nous avons même eu droit au passage des bérets verts de la force sentinelle avec leur FAMAS qui, sont d'ailleurs vite repartis quand ils ont constaté le niveau de dangerosité que nous représentions



Cette peur s'est d'ailleurs traduite par la mobilisation de vigiles privés pour contrôler les accès au CST, délocalisé à la dernière minute au 110 bd de la Libération, non seulement le 27 novembre mais aussi le 6 décembre suivant, des fois que nous soyons tous revenus avec des fourches et des faux ! CST auquel à part le syndicat cogestionnaire, aucun autre syndicat n'a assisté..

Bel exemple de courage de nos représentants de l'administration qui préfèrent engager des dépenses inutiles plutôt que consentir un régime indemnitaire juste à ses policiers municipaux !



Monsieur le Maire,

Nous tenons par le présent courrier à clarifier en toute sincérité, et sans aucune polémique, les événements qui ont présidé à la situation conflictuelle du 21 novembre 2024 concernant la manifestation des policiers municipaux.

Cette situation n'aurait jamais dû avoir lieu si chaque acteur de l'administration avait tenu sa place et joué son rôle avec sérieux et professionnalisme !

Il nous paraît important de vous faire une synthèse de l'affaire afin que vous puissiez comprendre d'où est née la colère des PM et pourquoi la situation a été si tendue et le demeure hélas à ce jour!

1/ Rappel de notre position:

Nous demandions au nom de la majorité des policiers municipaux le versement de la part variable annuelle d'un montant identique à tous les policiers municipaux sans distinction d'unité, et ce au sein de chaque catégorie (A/B/C)

Nous étions partis sur le montant maximum attribuable (2500€ pour les C / 3500 € pour les B / 4750.€ pour les A) comme lors de toute négociation où il est de tradition de démarrer sur le maximum ; mais il va de soi que nous pouvions accepter de voir ce montant diminuer en contrepartie d'un effort de l'administration sur l'autre sujet qui nous importait (c'est en principe à cela que sert la négociation, chacun acceptant de faire un pas vers l'autre ..)

Les raisons de cette volonté de traitement égalitaire sont fondées sur le principe de l'unité et de l'indivisibilité de la police municipale, à l'instar de tous les autres métiers de la sécurité publique (PN, gendarmerie, pompiers...) , les brigades sont composées d'agents volontaires qui peuvent interchanger leur affectation plusieurs fois au cours de leur carrière, ce qui permet une souplesse pour ces derniers mais aussi pour l'administration qui les emploie . Le seul métier reconnu demeure "policier municipal" !

Les seules différenciations acceptables relèvent de la notion de pénibilité déjà reconnues au travers de certaines dérogations au temps de travail, notamment pour la brigade de nuit qui bénéficie à juste titre de 120 h de moins par an, et dont le salaire est majoré en application de la loi de 0.97 € /h, ce qui constitue un montant annuel de 1487.97 € par an.

Nous avons toujours porté la parole de la grande majorité des PM qui estiment qu'ils ne constituent qu'un seul corps solidaire et doivent être donc reconnus en tant que tel, sans distinction entre eux .

2/ Chronologie des faits

- le décret est paru le 24 juin 2024

- ce n'est qu'à compter du mois d'octobre 2024 que l'administration nous a conviés à discuter en vue du CST de fin novembre 2024 (un sujet de ce type aurait mérité d'être travaillé le plus tôt possible)

- Dès le début des négociations (du moins des réunions présentées comme telles) se sont imposées, sur le fond, la volonté de l'administration de diviser le corps de la PM, ainsi que le souhait de payer le minimum, et sur la forme, l'approche technocratique, véritable usine à gaz, impraticable..

- Notre insistance à sortir d'un système technique complexe (cotations avec points devant mesurer l'engagement des PM notamment) et à payer les policiers dignement a permis de simplifier l'approche, de fixer la part fixe et la part variable mensuelle au maximum du décret. Mais l'administration est restée sourde à notre demande de traitement égalitaire concernant la part variable annuelle.

C'est à partir de cette étape que les événements se sont gâtés !

- Discours psychorigide, teinté de mépris, de l'administration qui nous a contraints à quitter une réunion (comment discuter quand l'effort n'est demandé qu' à une seule des deux parties en lice ?)

- incompréhension ou surdité sur les risques présentés tant pour les agents que pour la municipalité et au final pour le citoyen marseillais ...

- incapacité à entendre que la majorité des agents réclamaient cette égalité

un dernier rdv était prévu le mercredi 12 novembre 2024 à 10h. En vue de celle-ci, nous avons renvoyé la veille du RDV, la base de nos demandes en précisant "*nous en discuterons demain*".

Nous nous interrogeons donc sur ce qui n'a pas été compris dans cette simple phrase quand pour réponse, on nous dit "*je constate que c'est toujours la même revendication que vous portez ...vous me confirmez que vous êtes prêts à revoir cette position, sans quoi, je ne vois pas la peine de vous recevoir* " Nous y avons vu la volonté de briser le dialogue à peine repris.

- de nombreux agents de PM ont exprimé leur profonde colère sur la réunion organisée par la DRH, le 12 novembre 2024, qui ne les a pas entendus non plus et a fait preuve d'un manque total d'objectivité tant sur le fond que sur la forme au profit de la brigade de nuit, créant de ce fait une dissension grave au sein des personnels.

- nous avons donc déposé un préavis de grève le 14 novembre 2024, contre réceptionné, et transmis par mail celui-ci à l'administration (destinataires : Benoit PAYAN, Joel CANICAVE, Aude FOURNIER , Karine GARCIN ESCOBAR, Joséphine ROIG-LAURENT) ainsi qu'une déclaration en préfecture pour une manifestation le 21 novembre 2024.

- nous avons attendu en vain, durant les jours suivants un contact en vue des négociations obligatoires que prévoit la loi lors du dépôt de tout préavis de grève, qui aurait pu éviter non seulement la manifestation mais également la mise en œuvre de la grève..

- annonce aux agents, le 20 novembre, par le syndicat FO de nouvelles mesures prises par l'administration, sans discussion avec les autres O.S., **faisant une fois de plus de ce syndicat, le cogestionnaire des affaires municipales.**

- le silence total de l'administration et de la municipalité a été interprété comme une marque de mépris conduisant à la colère accrue des agents concernés et qui s'est exprimée d'autant plus fortement le jour de la manifestation que la délégation reçue par le DRH a été très déçue de ne pas rencontrer les deux DGA, la DGS et un représentant de l'autorité politique (soit un élu, soit un membre du cabinet) comme nous avons pris soin de le demander la veille de la manifestation.



Conclusion:

L'attitude impétueuse des nombreux agents de la PM ce 21 novembre 2024 est donc issue des éléments suivants :

- le défaut d'écoute depuis le début du lancement de ce dossier
- la pseudo négociation, marquée de clientélisme avec FO
- un interlocuteur de niveau insuffisant tant en ce qui concerne les techniques de négociations que les capacités à décider même s'il connaît les textes par cœur
- l'absence totale des hauts fonctionnaires dans le processus de négociation, y compris et surtout aux moments les plus tendus
- l'approche purement technocratique d'un sujet qui relève pourtant d'une approche tout autant politique quand il est au cœur d'un engagement de campagne du Maire
- le silence des élus concernés qui ont totalement délégué le sujet à l'administration, elle-même concentrée sur seul individu, jusqu'à ce que l'élu à la sécurité soit quasiment contraint de nous recevoir sur consigne du Maire
- l'impossibilité de discuter avec le Cabinet et le Conseiller spécial du Maire

Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tenté depuis plusieurs semaines, d'alerter sur les risques à ne pas entendre les PM !

Il suffirait désormais que l'administration accepte ce que demande la majorité des agents, et accorde le même montant à tous même s'il est inférieur au maximum, pour que la situation revienne à la normale immédiatement ! Nous espérons que la réunion de négociation de demain après-midi avec vos élus, et les responsables de l'administration enfin autour de la table, sera ainsi fructueuse.

Ce ne serait aucunement un échec pour quiconque, et ce serait un résultat triplement gagnant:

- Pour vos objectifs politiques de rassemblement et de doublement des effectifs de la PM
- Pour les agents qui se sentiraient reconsidérés et reconnus dans leur engagement au quotidien
- Pour les citoyens marseillais qui sont au bout du compte ceux au service desquels sont les élus et fonctionnaires .

Restant à votre disposition pour tout échange complémentaire, nous vous prions , Monsieur le Maire de recevoir nos salutations respectueuses.

Ludovic BEDROSSIAN / Daniel VENEZIA / Philippe ANGELELLI / Pascale LONGHI / Michel RICCIO
Les représentants des sections CFTC /SNT CFE-CGC Ville de Marseille



LETTRE AU PÈRE NOËL

Cher Père Noël,

En cette période de fêtes, l'ensemble du personnel de la Ville se tourne vers toi avec un vœu aussi simple qu'essentiel : trouver, enfin, au pied du sapin de notre collectivité, la stabilité dont nous avons tant besoin pour retrouver une certaine sérénité professionnelle.

Nous, agents de la Ville, sommes épuisés par les incessants changements et les problèmes de gouvernance qui ont marqué ces dernières années.

En tant qu'organisations syndicales, nous avons tout mis en œuvre depuis cinq ans pour tenter de co-construire avec l'Administration un environnement de travail sain dans l'intérêt du service public.

Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu surmonter les obstacles rencontrés.

Force est de constater que les difficultés ne proviennent pas de notre volonté de dialogue : même la majorité des organisations syndicales ont choisi de ne pas siéger lors des deux derniers CST, le 27 novembre et le 6 décembre 2024.

Malheureusement, l'Administration, loin de tenir compte de cette situation exceptionnelle, a fait passer tous les dossiers malgré l'absence de quorum, sans effectuer les ajustements qu'un minimum de bon sens aurait exigés.

Elle s'est même empressée de communiquer auprès des agents municipaux sur ses décisions, et ce, avant même leur validation en conseil municipal. Cette précipitation témoigne d'un fonctionnement qui semble ignorer les principes élémentaires de dialogue et de concertation.

Aussi, nous formulons un souhait pour 2025 : que l'Administration change de cap et retrouve enfin le sens de la raison. Nous espérons sincèrement que l'année à venir marquera le début d'une gouvernance apaisée et constructive, au service de tous.

Avec toute notre détermination, mais aussi avec l'espoir que cet appel sera entendu,

les agents de la Ville et leurs organisations syndicales

Ensemble CFTC CFE CGC



**NOS ORGANISATIONS SYNDICALES
ENSEMBLE CFTC CFE CGC
VOUS SOUHAITENT AINSI QU'À TOUS VOS
PROCHES DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**

